



FONDS DE GARANTIE VOYAGES®

Avenue de la Métrologie 8, B-1130 BRUXELLES
Tél. +32-2-240.68.00 BE 0455.084.111
Fax +32-2-240.68.08 RPM Bruxelles
E-mail: mail@gfg.be www.gfg.be

a.a.m.

IBAN: BE13-5522-5896-0039
BIC: GKCCBEBB

PROPOSITION D'ASSURANCE POUR INDEPENDANTS

1. INFORMATIONS GENERALES

- (1.1) Nom et prénom:
- (1.2) Domicile officielle:
- (1.3) Nom commerciale (ev. marque):
- (1.4) Adresse commerciale (si différente):
- (1.5) Coordonnées commerciales:
- téléphone:
 - fax:
 - gsm:
 - e-mail:
 - website:
- (1.6) Numéro de licence d'agence de voyages (si attribué + caution déposée à cette fin):
- (1.7) Numéro d'entreprise:
- (1.8) Numéro IATA (si détenteur de licence IATA + caution déposée à cette fin):
- (1.9) Compte bancaire IBAN:
- (1.10) Date de naissance:
- (1.11) Etat civile (régime matrimonial en cas de mariage):

2. ETAT PATRIMONIAL

(2.1) AVOIRS

Immobiliers:
(valeur estimée et revenu cadastral)
.....

Etes-vous propriétaire des locaux de l'agence de voyages?
Inscriptons et mandats hypothécaires?
Avez-vous souscrit une déclaration d'insaisissabilité du domicile de l'indépendant ?
Gages sur fonds de commerce?

Mobiliers:
(dépôts,...)
.....

(2.3) AUTRES REVENUS
(loyers mensuelles,...)
.....

(2.2) DETTES

Solde prêts et crédits hypothécaires en cours:
(montant global + solde restant dû)
.....

Solde des crédits à tempérament en cours:
(montant global + solde restant dû)
.....

(2.4) AUTRES CHARGES
(charges locataires,...)
.....



FONDS DE GARANTIE VOYAGES®

Avenue de la Métrologie 8, B-1130 BRUXELLES

Tél. +32-2-240.68.00

Fax +32-2-240.68.08

E-mail: mail@gfg.be

BE 0455.084.111

RPM Bruxelles

www.gfg.be

a.a.m.

IBAN: BE13-5522-5896-0039

BIC: GKCCBEBB

3. STRUCTURE & ACTIVITE

(3.1) Votre agence de voyages, fait-elle partie d'un groupe? Si oui, lequel, de quelle manière et en quelle proportion (%)?

(3.2) Barrer la mention inutile concernant l'activité de l'agence de voyages
intermédiaire de voyages pour: organisateur de voyages:
- les tour-opérateurs belges et étrangers - activité principale
- les tour-opérateurs belges seulement - activité secondaire
- les tour-opérateurs étrangers seulement - activité sporadique

(3.3) Quelle(s) autres garanties avez-vous constituées et pour quels montants (p.ex. envers TO, loyer...)?

(3.4) Combien de clients par année?
Nombre comme organisateur de voyages: Nombre comme intermédiaire de voyages:

(3.5) Effectif de la société (équivalent temps plein/année)?
Nombre d'employés: Nombre d'indépendants: Nombre de stagiaires:

(3.6) Nombre de succursale(s): Nombre d'implantation(s): Nombre de franchisé(s):
Pour ces bureaux, veuillez donner une liste actuelle de ceux-ci avec leur forme juridique, leur coordonnées, leur adresse, leur n° d'entreprise et le nom du responsable (ainsi que, le cas échéant, leurs comptes annuels).

(3.7) Collaborez-vous avec des organisations non-détentrices d'autorisation d'exercer s'occupant d'activités de voyages, éventuellement sous votre autorisation (des associations, des fonds,...)?
Si oui, lesquelles?.....

(3.8) Existe-t-il à ce jour des arriérés de paiements c-à-d. hors des délais légaux ou habituels en matière d'ONSS, précompte professionnel, TVA ou fournisseurs? Si oui, pour quel(s) montant(s) et quel(s) délai(s)? Y a-t-il un accord de paiement? Si oui, veuillez nous envoyer une copie de cet accord.
.....

4. DOCUMENTS A JOINDRE

- (4.1) Avertissement extrait de rôle concernant la dernière année;
- (4.2) Déclaration fiscale de la dernière année, avec les comptes pertes et profits;
- (4.3) Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle 'entreprise voyage';
- (4.4) Preuve de patrimoine (rapport d'expertise, copie assurance incendie, extrait hypothécaire...);
- (4.5) Si vous en distribuez, un exemplaire de vos brochures, dépliants et autres matériels de promotion;
- (4.6) Pour des nouvelles entreprises: une copie de votre dossier auprès de la COCOF ou CGT.

Par la présente, le soussigné déclare que les informations ci-dessus sont sincères, complètes et conformes à la réalité (la signature de la présente proposition ne fait pas courir la couverture).

Date:

Lieu:

Signature:

REMARQUE:

Toute fraude ou tentative de fraude est sanctionnée, par application de la Loi et/ou des conditions générales ou particulières et peut le cas échéant conduire à des poursuites pénales.

Les informations personnelles communiquées à l'Assureur (= le responsable du traitement) peuvent être traitées par ce dernier en fonction du service à la clientèle, du traitement du risque, de l'établissement des statistiques ainsi que de la gestion des polices et des dommages. Les collaborateurs du Fonds de Garantie Voyages (sauf les administrateurs) et son réassureur sont les destinataires de ces données à caractère personnel ayant été traitées. La loi sur la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel accorde aux personnes concernées, un droit d'accès aux documents et de correction de ceux-ci.

Toute plainte concernant la police d'assurance peut être adressée au Fonds de Garantie Voyages - Service des Plaintes - Avenue de la Métrologie, 8 à 1130 Bruxelles ou par mail à l'adresse: "claims@gfg.be". Elles peuvent aussi être dirigées vers: Ombudsman des Assurances, square de Meeus 35, 1000 Bruxelles - www.ombudsman.as